

# Hebdo Canada

Volume 2, N° 25

le 19 juin 1974



Ottawa, Canada.

- M. Jules Léger gravement malade, 1
- Mise en circulation d'un nouveau billet de banque, 1
- Inauguration d'un bureau auxiliaire des passeports, 2
- Pour sauvegarder la grue blanche d'Amérique, 3
- Timbres olympiques en métal, 3
- Le chancelier Roland Michener offre une collection de livres à l'Université Queen's, 4
- Mission commerciale en URSS, 4
- Tournée d'étude sur l'industrie forestière canadienne, 4
- Programme "Explorations", 4
- Lutte contre la brucellose, maladie bactérienne des bovins, 5
- Extension de la participation canadienne à Chypre, 5
- Nouveaux salaires minimums, 5
- La réutilisation des huiles de graissage usées, 6
- Bourses du CNR, 6
- Statistique du bois à pâte et déchets de bois, 6
- Représentants d'entreprises québécoises en Europe, 6

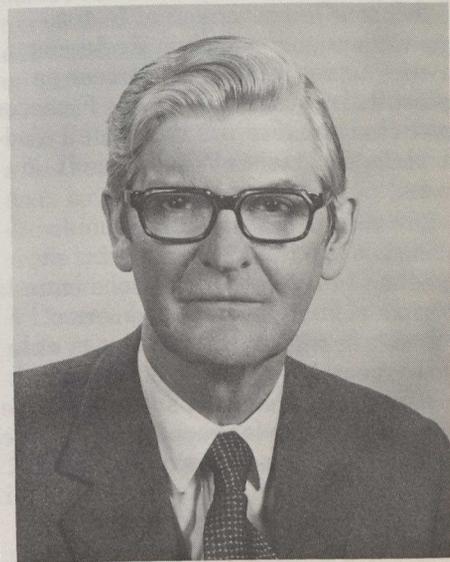
## M. Jules Léger gravement malade

Le gouverneur général, M. Jules Léger a été terrassé par une attaque cérébro-vasculaire samedi dernier, à l'issue d'un dîner offert à l'occasion de la collation des grades à l'Université de Sherbrooke.

Les premiers communiqués, nous avaient appris la gravité de cette crise, mais le bulletin de santé du 10 juin fait état d'une amélioration sensible et on nous indique que la situation du patient est "encourageante".

Le gouverneur général a été hospitalisé à la salle des soins intensifs du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke, où son frère, le Cardinal Paul-Emile Léger, lui a administré le sacrement des malades. Les deux frères avaient reçu des titres honorifiques à la cérémonie marquant le 20e anniversaire de l'Université.

Au moment de publier ces lignes, un communiqué émanant de l'hôpital annonce que M. Léger est conscient et "coopératif", mais que certains symp-



Le gouverneur général, M. Jules Léger tômes de l'attaque n'ont pas encore disparu. Toujours d'après le même communiqué, Son Excellence a quitté la salle des soins intensifs, en dépit de certaines "déficiences neuro-physiques" qui persistent, mais est toujours hospitalisé en chambre privée du CHUS.

## Mise en circulation d'un nouveau billet de banque

La Banque du Canada a annoncé le 3 juin que le nouveau billet de banque canadien de \$1 – quatrième de la série – sera bientôt mis en circulation.

Le nouveau billet de \$1 est orné du même portrait de Sa Majesté la reine Elisabeth II que le billet de \$20. Cette effigie servira également pour le billet de \$2. La gravure au verso des billets de \$1 représente la colline parlementaire vue du côté québécois de la rivière Outaouais, avec au premier plan le flottage du bois, scène qui fut familière pendant de nombreuses années.

Parmi les caractéristiques communes à cette coupure de \$1 et aux billets de \$20, de \$10 et de \$5 de la nouvelle série, mentionnons les armoiries en couleurs du Canada et, par comparaison avec les billets de l'émission de 1954, une utilisation plus poussée des couleurs, tant au verso qu'au recto, ainsi

qu'un relief nettement plus prononcé de la gravure.

Les anciens billets de \$1 ne seront pas retirés et continueront donc à être utilisés jusqu'à ce qu'ils soient considérés comme impropres à la circulation. Leur encours est d'environ 168 millions de dollars.

## Fonction et responsabilités de la Banque du Canada

La banque du Canada, banque centrale du pays, a ouvert ses portes en mars 1935 et est chargée de la politique monétaire canadienne. L'intégralité du capital-actions est détenu par le ministre des Finances. La Banque n'effectue pas d'opérations bancaires à caractère commercial et ne reçoit pas de dépôts du public. Elle a son siège à Ottawa et neuf agences réparties sur le territoire national.